



Logement au luxembourg : augmentation brutale du loyer, expulsion

Par **julien5045**, le **02/11/2009** à **13:58**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison à Luxembourg-ville en colocation depuis le 21 septembre et je rencontre des difficultés avec mon propriétaire.

Je serais très heureux que vous m'informiez sur mes droits et mes devoirs dans le règlement de ce litige.

Voila la situation:

Après la signature du contrat de bail le 2/09/2009, avec un loyer fixé à 550€/mois, le propriétaire décide de façon autoritaire d'augmenter le loyer de 50€, dès le mois d'octobre, en prétextant le nécessité d'engager une femme de ménage 1 fois par semaine. En lui exposant mon mécontentement face au changement brutale des conditions contractuelles convenues, il m'a menacé d'expulsion. Ne connaissant pas mes droits, j'ai donc payé 600€.

Par ailleurs, des travaux de rénovations de la façade ont été commencé depuis début octobre, et ainsi des travailleurs rentrent et sortent de la maison avec leur propre jeux de clefs sans que nous en soyons avisés. De plus les échaffaudages rendent difficiles l'accès à la maison, et l'enlèvement du numéro de la rue sur la façade risque de gener le facteur (j'attends en effet un courrier depuis 1 semaine).

Enfin, aucun état des lieux n'a été effectué, or plusieurs elements de la maison ne fonctionne pas correctement, et nous craignons que cela nous soit ensuite imputé.

Ainsi, que me conseillez-vous de faire ? dois-je payer ce mois-ci 600€ ? 550€ ? Le propriétaire peut-il m'expulser ?

Merci beaucoup pour votre temps et considération.

Cordialement,